



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE UNIQUE DU PAYS DE GRASSE

Le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme communautaire Unique du Pays de Grasse s'est réuni ce lundi 7 juin 2021 pour les élections du bureau. C'est ainsi qu'à l'unanimité a été élu en tant que Président Jérôme VIAUD.

« Le tourisme est un pilier important de l'économie azurienne. Pour ce qui est du Pays de Grasse, nous avons des marges de progression en termes de prospective, d'ingénierie touristique, de recherche & développement. En tant qu'opérateur touristique du territoire, le rôle de l'Office de Tourisme du Pays de Grasse est d'accompagner les acteurs pour renforcer l'attractivité de la région, et faire en sorte que ce rayonnement profite à tous. Ma priorité est donc de conforter l'Office de Tourisme du Pays de Grasse dans cette mission, essentielle pour notre territoire » ajoute Jérôme VIAUD.

Après une année difficile liée à la crise sanitaire qui a impacté fortement le secteur du tourisme et de l'événementiel, l'enjeu est de taille. Très clairement, le tourisme aujourd'hui ne se vivra plus comme avant. Déjà et ce, depuis quelques années, le secteur est en pleine mutation et les usages ont été transformés par le numérique. Un paramètre que l'Office de Tourisme du Pays de Grasse avait déjà intégré avec, au cœur de sa stratégie de promotion, le développement du digital avec :

- la création d'un portail privilégiant les contenus dynamiques, qui s'oriente vers une ligne éditoriale expérientielle et inspirationnelle ;
- une présence dynamique sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram ;
- le recours à des influenceurs/blogueurs voyages pour la réalisation de mini-clips sur les joyaux du Pays de Grasse, une véritable immersion en Pays de Grasse pour faire voyager autrement et découvrir les trésors du territoire ;
- l'ouverture en 2020 d'une conciergerie digitale accessible 7/7 jours de 10h à 18h qui se matérialise par des services : LIVE CHAT, SMS, WhatsApp, Messenger, emails et téléphone. Un nouveau concept à la croisée de l'humain et du numérique avec des conseils avisés du personnel d'accueil, des réponses adaptées, une idée bon plan au bon moment...
- une logique d'office de tourisme « hors les murs » avec le lancement en 2020 du Tourism'N Truck, un camion itinérant qui cet été fera à nouveau son grand tour en Pays de Grasse mais aussi dans les bassins voisins.

« Je compte évidemment poursuivre dans cette voie guidée par le partage de l'information, le respect de l'intérêt général, avec la ferme volonté de mettre en œuvre une stratégie touristique ambitieuse pour le territoire. Cette année encore les visiteurs chercheront du « VRAI ». Nous avons la chance d'avoir un territoire singulier qui conjugue harmonieusement un cadre de vie préservé et richesses économiques. Aussi, notre destination doit être installée dans une dynamique résolument tournée vers l'avenir, vers le développement de nouveaux services. Un programme simple et ambitieux : donner le meilleur du voyage et du tourisme en Pays de Grasse tout en évitant le « surtourisme », en le rendant écologique en chaque lieu, en offrant de la beauté et de l'authenticité » conclut le Président de l'OT du Pays de Grasse.

Le nouveau bureau de Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Communautaire du Pays de Grasse sera donc constitué de la manière suivante :

- Président : Jérôme VIAUD
- Vice-Présidents : Michèle OLIVIER, Éric FABRE,
- Trésorier : Alexis DAVET,
- Trésorier suppléant : Jean-Marc DÉLIA,
- Secrétaire : Célia LEROUGE-BÉNARD,
- Secrétaire suppléante : Michèle PAGANIN.

Pour rappel, dans le cadre de la Loi NOTRe, la compétence tourisme a été transférée à la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, pour ce qui est de la « promotion du tourisme dont la création d'Offices de Tourisme ». Un grand chantier d'envergure a été mené par l'ensemble des Maires du Pays de Grasse jusqu'à la création en 2018 d'un nouvel Office de Tourisme communautaire Unique pour le Pays de Grasse.

L'organe collégial de l'Office de tourisme garde une forme associative avec un Conseil d'Administration composé de 21 membres. Jérôme VIAUD succède depuis ce lundi 7 juin 2021 à Catherine BUTTY, Présidente de l'Office de Tourisme pendant 7 ans.

Le Conseil d'Administration est composé d'un collège de 14 représentants socio-professionnels de l'ensemble du territoire, élus parmi les membres actifs et d'un collège de 7 délégués communautaires.

L'Office de Tourisme communautaire Unique gère et coordonne la promotion de la destination ainsi que les différents lieux d'information dans le Pays de Grasse.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, quant à elle, accompagne l'Office de Tourisme de Pays de Grasse dans sa stratégie de communication de promotion.

Contacts Presse

Office de Tourisme :
Franck-Dominique RAINERI - franck.raineri@paysdegrassetourisme.fr

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse :
Muriel COURCHÉ - mcourche@paysdegrasse.fr



#VIBRERPAYSDERASSE

WWW.PAYSDEGRASSETOURISME.FR

